

Communiqué de presse

LA VOIX DE L'ENFANT



Dr Barbara Tisseron et M. Adrien Taquet à l'UAMJP d'Orléans

Paris, le 13 février 2019

Le Secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance, M. Adrien Taquet, à la rencontre de l'équipe de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédiatrique au CHR d'Orléans.

Vendredi dernier, 8 février, M. Adrien Taquet, Secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, a été accueilli au CHRO, par le Docteur Barbara Tisseron, Cheffe du Service de pédiatrie, responsable de l'Unité Médico-Judiciaire des Mineurs, et son équipe ainsi que Martine Brousse, Présidente de La Voix De l'Enfant afin de lui présenter l'UMJ des Mineurs et la Salle de Confrontation Protégée pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitements, qui se situent au sein du Service de Pédiatrie.

Le Ministre a passé la matinée à l'UMJ des Mineurs que lui a présentée le Docteur Barbara Tisseron. Une audition filmée d'un enfant, d'une affaire jugée, lui a été présentée, en présence notamment du Procureur et des enquêteurs. Ces derniers ont expliqué comment ils menaient l'audition à partir de la méthode NICHD et insisté sur l'apport d'un tel dispositif pluridisciplinaire qui favorise la protection de l'enfant victime et la manifestation de la vérité.

A la suite du visionnage de l'audition, le Dr Barbara Tisseron a expliqué comment se passait l'examen gynécologique, si ce dernier était demandé. Puis le Ministre a, de la salle d'Audition, expérimenté le fonctionnement de la Salle de Confrontation Protégée qui permet de ne pas confronter directement l'enfant victime à l'agresseur présumé. Le matériel d'enregistrement audio-visuel de la Salle d'audition est relié à l'Hôtel de police. « Ce type de dispositif est innovant et absolument nécessaire...La stratégie nationale pour la protection de l'enfance, que l'on présentera d'ici l'été, comprendra très probablement une mesure qui vise à le généraliser.» a souligné le Ministre Adrien Taquet.

Avant de rejoindre la Cellule d'Information Préoccupante au département du Loiret, le Ministre a pris le temps, lors d'un déjeuner à l'Hôpital, en présence du Préfet et d'élus, d'échanger avec le Dr Barbara Tisseron, Martine Brousse, Présidente de La Voix De l'Enfant, le Procureur ainsi que les professionnels intervenant au sein de l'UMJ des Mineurs.

La Voix De l'Enfant se réjouit de cette visite du Ministre et du réel intérêt qu'il porte à l'enfance en danger, à l'enfance maltraitée. Elle souhaite que les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques et les Salles de Confrontation Protégée soient déployées sur l'ensemble du territoire, afin de protéger l'enfant victime tout au long de la procédure judiciaire dans le respect de la recherche de la vérité.

Contacts : Martine BROUSSE – Présidente
06 22 80 82 82

Communication :
01 40 22 03 20
communication@lavoixdelenfant.org